

Piloter un projet de construction

Cette formation développe de façon approfondie les aspects juridiques et contractuels, la démarche qualité et le développement durable ainsi que la gestion et la réception des travaux dans la conduite d'un projet de construction.

Objectifs opérationnels

- Identifier les différentes étapes d'un projet de construction
- Différencier et prendre en compte les rôles et responsabilités des différents intervenants à l'acte de construire
- Incarner les missions de la maîtrise d'oeuvre
- Choisir un mode de passation des marchés suivant le projet
- Appliquer les processus propres aux différentes étapes de la préparation de chantier et du suivi des travaux
- Assurer la gestion administrative d'un projet de construction

Public Concerné

- Chefs de projets de construction de bâtiment
- Chefs de projets et chargés d'affaires des sociétés d'ingénierie et de maîtrise d'oeuvre chargés de suivre des projets de construction de bâtiment.
- Chargés d'opérations et Chefs de projets de la maîtrise d'ouvrage publique ou privée.

**Durée****42.00** Heures**6** Jours

Prérequis

Une première expérience en études et en suivi de travaux est recommandée pour suivre cette formation. Elle ne fait pas l'objet d'une évaluation des connaissances avant l'entrée en session.

Contenu

Environnement du chef de projet

- Étapes du projet, acteurs, enjeux
- Compétences à mobiliser pour l'opération : contractants possibles du Maître d'Ouvre (MO), missions
- Importance des phases amont : études de faisabilité, préprogramme, programme, critère de choix de la maîtrise d'oeuvre

Intervenants à l'acte de construire

- Compétences à mobiliser pour l'opération : contractants possibles du Maître d'Ouvre, missions
- Maîtrise d'ouvrage : prérogatives, organisation
- Assistance à maîtrise d'ouvrage : obligations et facultés
- Maîtrise d'oeuvre
- Entreprises : cotraitance et sous-traitance

Maîtrise d'oeuvre, suivi et contrôle de l'opération

- Définition programmatique des besoins et exigences d'usages ergonomiques - Formalisation de la commande, schémas fonctionnels, rédactions des exigences fonctionnelles.
- Exercice de la maîtrise d'oeuvre : architecte, Bureau d'Études Techniques (BET), ingénieur spécialisé, économiste
- Mission de maîtrise d'oeuvre :
 - Phase de conception: esquisse, Avant Projet Sommaire (APS), Avant Projet Définitif (APD), études de projet, finalisation de la conception générale du projet, établissement des pièces du Dossier de Consultation Entreprise (DCE)
 - Phase de réalisation: Visa et synthèse, Direction de l'exécution des travaux, OPR, Réception et suivi de la garantie de parfait achèvement
- Aspect financier
 - Maîtrise du coût des travaux traitement des dépassements
 - Rémunération du maître d'oeuvre
- Responsabilités du maître d'oeuvre avant réception

Passation et suivi des marchés de travaux

- Du marché sur devis au marché global de performance, typologie
- Modes de passation des marchés publics et privés,
- Marchés à forfait, à prix unitaires
- Principales clauses des marchés, des Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG)
- Points de vigilance des aspects techniques et juridiques

Démarche qualité appliquée à une opération de construction

- Exemples de guides et outils opérationnels :

- Historique des référentiels qualité
- Plan qualité de la maîtrise d'ouvrage
- Les différentes étapes de la phase de préparation de chantier
- Conception durable des projets immobiliers
- Mettre en place une certification environnementale et/ou un label environnemental adapté(s) au projet

- **Phases préparation et chantier**

- Gestion du chantier : tableau de bord de suivi
- Revue de site, Plan Général de Coordination de Sécurité et de Protection de la Santé (PGCSPS), installation de chantier, compte prorata
- Gestion des délais, mission Ordonnancement Pilotage Coordination (OPC) : suivi planning, contrôles
- Gestion financière : situations de travaux et paiements
- Gestion des travaux modificatifs
- Animation des réunions de chantier
- Préparation des rendez-vous de chantier
- Formalisme, compte rendu
- Outils de communication

- **Garanties et assurances**

- Formalisme des opérations préalables à la réception
- Réception, réserves,
- Garanties des constructeurs : GPA, GBF, Garantie décennale
- Assurances de la construction
- Prévenir et gérer les contentieux

- **Rôle de chef d'orchestre du chef de projets**

- Gestion des relations avec les autres acteurs, la gestion des conflits
- Animation de l'équipe projet (acteurs internes et externes)
- Simulation des usages et modes participatifs
- Posture du chef de projets

■ Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, des exercices pratiques d'application et des mises en situation par jeux de rôle. Un plan d'action est défini par le participant au regard des "retours" des mises en situation de situation de tutoring.

■ Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

Les intervenants sont des formateurs qualifiés et ingénieur BTP ou consultant gestion de projet construction ou ingénieur matériaux et environnement.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

ÉVALUATION DES ACQUIS THÉORIQUES ET PRATIQUES

L'évaluation des acquis est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com